



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5396

Direction des Cimetières - Réaménagement du pôle concessions, d'espaces de travail et de locaux du personnel - 177 avenue Berthelot - 69007 Lyon - Opération n° 07020002 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2015-2 - Programme 00008

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5396 - DIRECTION DES CIMETIERES - REAMENAGEMENT DU POLE CONCESSIONS, D'ESPACES DE TRAVAIL ET DE LOCAUX DU PERSONNEL - 177 AVENUE BERTHELOT - 69007 LYON - OPERATION N° 07020002 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-2 - PROGRAMME 00008 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 en date du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Direction des cimetières – extension des bureaux ».

Par délibération n° 2016/2052 en date du 25 avril 2016, vous avez approuvé le lancement de la phase 1 de l'opération « Direction des Cimetières - Extension des bureaux et création du pôle décès ».

Par délibération n° 2020/5344 en date du 27 janvier 2020, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements administration générale » n° 2015-2, programme n° 00008.

Suite à la création en 2017 d'un guichet unique « Pôle décès » regroupant, pour l'ensemble de la Ville de Lyon, toutes les démarches relatives aux décès, il est aujourd'hui nécessaire de poursuivre le réaménagement des services implantés au sein du bâtiment situé au 177 avenue Berthelot à Lyon 7^{ème}.

A ce jour, le pôle décès et le pôle concessions sont regroupés au sein du Service administratif funéraire.

Les travaux, qui constituent une seconde opération, concernent le pôle concessions, les espaces de travail ainsi que les locaux dédiés au personnel, et seront réalisés en deux phases.

Une première phase consiste en la réorganisation des bureaux du pôle concessions, en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de service pour les familles reçues dans ce pôle. Il s'agit de créer 4 bureaux en boxes, un bureau de gestion administrative et un bureau de consultation, un local archives et des sanitaires. La rénovation et le conditionnement du local informatique sont intégrés dans cette phase.

Les travaux à réaliser comprennent la démolition des cloisons existantes, la redistribution des locaux par un nouveau cloisonnement, la réfection complète des installations électriques, courants faibles et éclairage, ainsi que des installations de chauffage, la création d'une ventilation, la mise en œuvre des revêtements de finitions (sols, murs, plafonds) et l'isolation des combles.

Afin d'assurer la continuité de service, cette phase nécessitera la relocalisation temporaire du pôle concessions au sein du bâtiment.

Une seconde phase concerne la rénovation d'espaces de travail, d'une salle de réunion et de locaux dédiés au personnel de la Direction des cimetières. Ces travaux comprendront la remise en peinture et le remplacement des revêtements muraux des locaux, ainsi que l'isolation des combles.

Au stade de l'étude préalable, l'opération est estimée à 309 400 €TTC (valeur septembre 2017). La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la construction.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2, programme n° 00008.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2016/2052 du 25 avril 2016 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement de l'opération n° 07020002 « Direction des Cimetières – réaménagement du pôle concessions, d'espaces de travail et de locaux du personnel », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2, programme n° 00008.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00008, AP n° 2015-2, opération n° 07020002, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020 et 026, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2019 : 15 000 €;
- 2020 : 220 000 €;
- 2021 : 74 400 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l’attribution et à l’encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

Nicole GAY